

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

Rapport d'Activité

Année 2022-2023

Sommaire

1. ÉTUDIANTS EN FORMATION PRÉPARANT LE DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE	2
a. Effectifs de chaque promotion.....	2
b. Profil de l'effectif.....	4
c. Résultats des étudiants en juillet 2023.....	5
2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET GESTION	8
a. Effectif	8
b. Interventions réalisées	9
c. Activités pédagogiques et de recherche	10
d. Organisation des stages	12
e. La formation par apprentissage	13
f. Participation des étudiants à des manifestations	13
g. Formation continue	14
h. Locaux et équipements.....	14
i. Démarche qualité.....	16
j. Coordination Générale des Instituts de Formation.....	17
3. PERSPECTIVES.....	17

1. ÉTUDIANTS EN FORMATION PRÉPARANT LE DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

a. Effectifs de chaque promotion

À la rentrée 2022, le Quota d'entrée est de 60 étudiants en première année d'étude de Masso-Kinésithérapie.

La sélection des étudiants se fait à l'issue de la Licence Accès Santé (L.A.S.), année universitaire commune aux études de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOPK) et de la Licence STAPS.

En première année de Licence Accès Santé, les étudiants valident à la fois la majeure partie du cursus d'une des 14 licences éligibles au parcours et une composante commune en santé. En STAPS, de nombreuses UE seront utiles et complémentaires à la formation ultérieure en IFMK.

Cette première année de formation en faculté de Médecine ou STAPS permet donc aux étudiants d'aborder leur formation en Masso-Kinésithérapie avec des notions dans des domaines fondamentaux du programme de formation de masseur-kinésithérapeute : anatomie, physiologie, sciences humaines et méthode de travail autonome.

La promotion 2022-2026 comptait 56 étudiants :

- 45 issus de la LAS
- 6 issus de la STAPS
- 5 redoublants

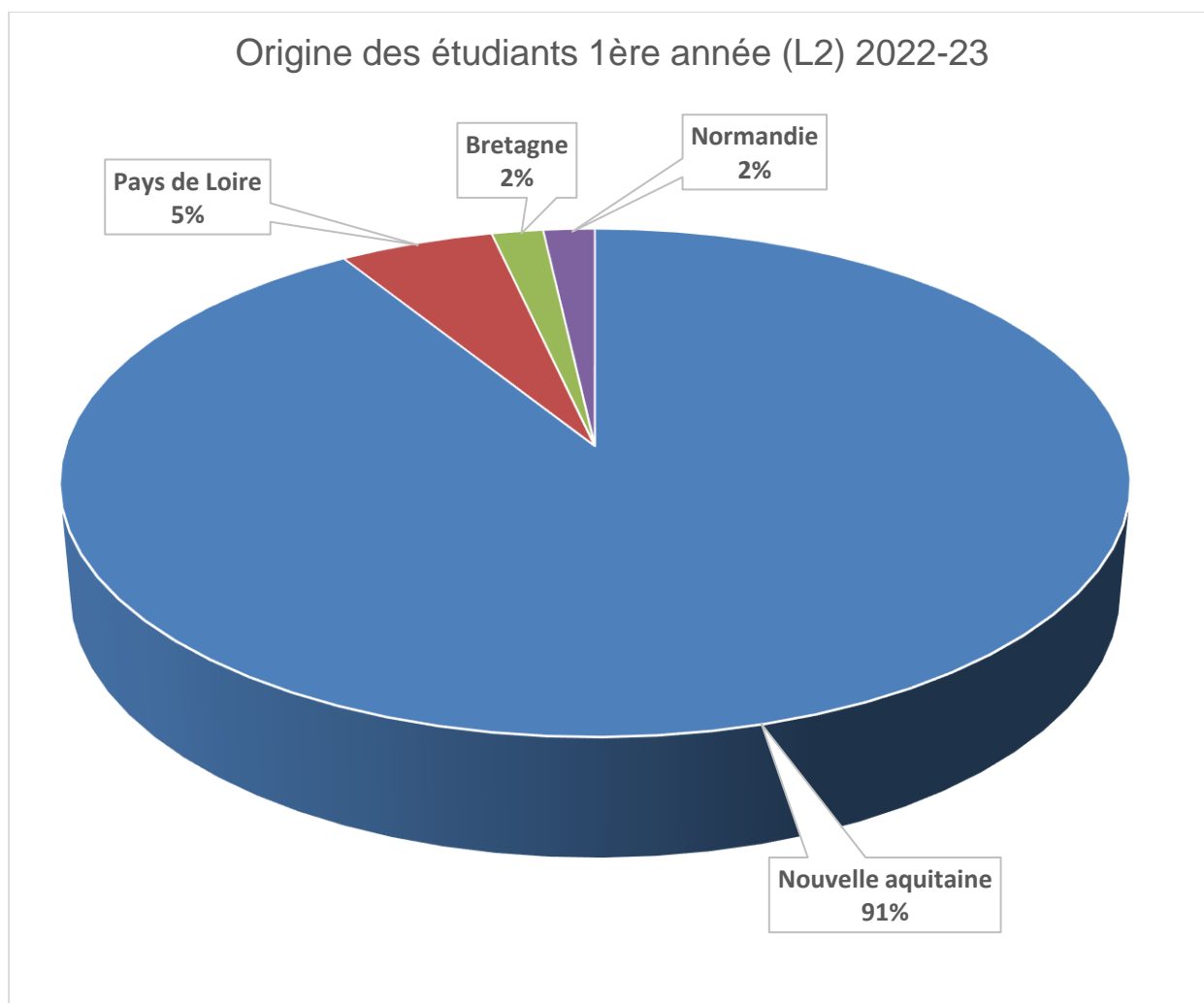
Pour la première fois, l'effectif n'a pas été complété par manque de candidats ayant un niveau suffisant issu de la L.A.S. Ce phénomène a été constaté dans d'autres IFMK de France.

Le tableau ci-dessous montre la distribution géographique des 56 étudiants de première année.

- 51 sont originaires de Nouvelle-Aquitaine (91%) dont 41 % de la Vienne, 23% des Deux sèvres et 18 % de Charente-Maritime.

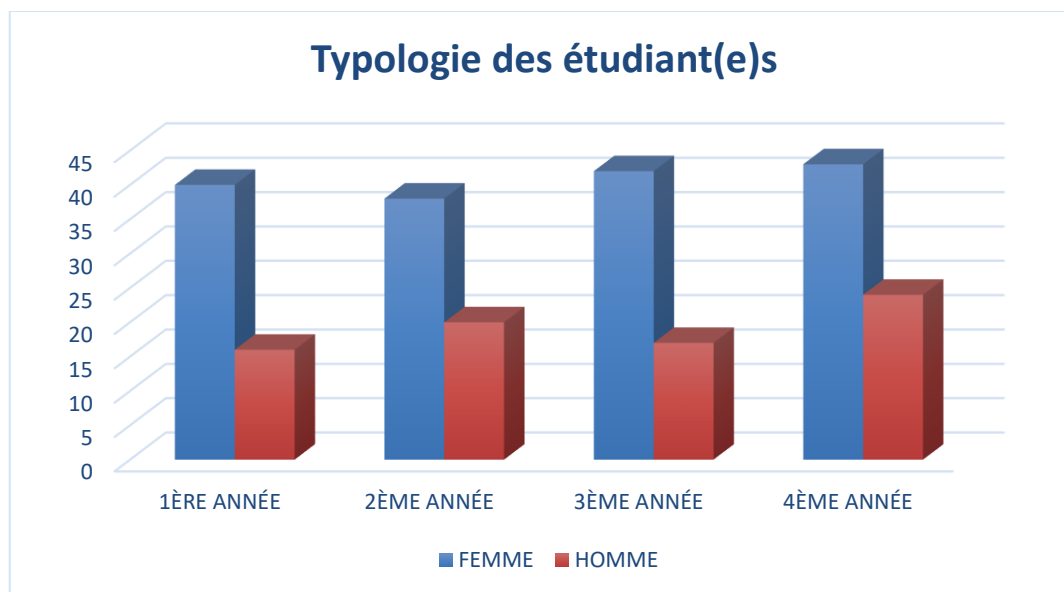
Département	Nombre étudiants
Nouvelle-Aquitaine	51
Pays de Loire	3
Bretagne	1
Normandie	1
TOTAL	62

Nouvelle-Aquitaine	Nombre étudiants
Vienne	23
Deux-Sèvres	13
Charente-Maritime	10
Charente	3
Lot-et-Garonne	1
Gironde	1
TOTAL	51



L'effectif total des 240 étudiants de l'IFMK pour l'année 2022/2023 était ainsi réparti :

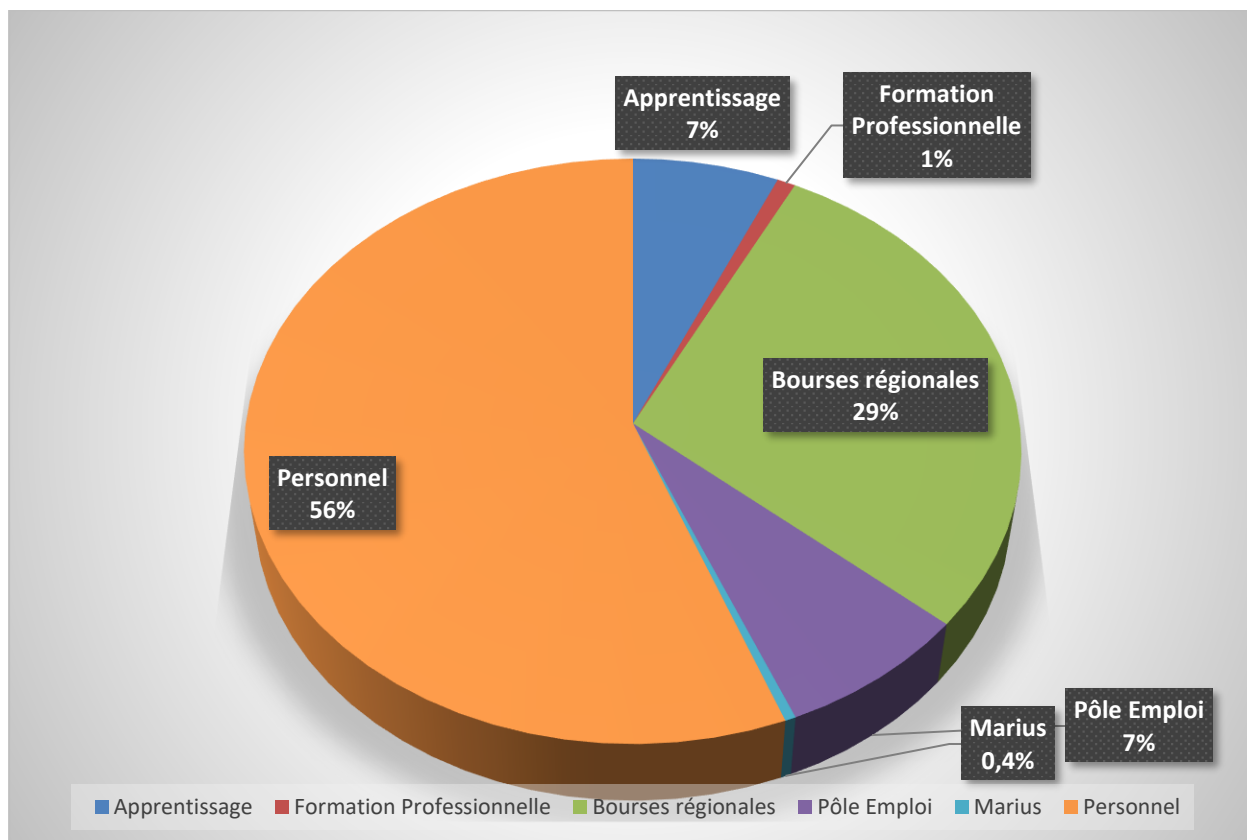
		TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS(E)S		
		FEMME	HOMME	TOTAL
L2 PROMO 2021-2025	1ÈRE ANNÉE	40	16	56
L3 PROMO 2020-2024	2ÈME ANNÉE	38	20	58
M1 PROMO 2019-2023	3ÈME ANNÉE	42	17	59
M2 PROMO 2018-2022	4ÈME ANNÉE	43	24	67
TOTAL		163	77	240



b. Profil de l'effectif

Plusieurs étudiants ont bénéficié de prise en charge financière par le biais de l'apprentissage, de la formation professionnelle, de bourses régionales, de pôle emploi et du dispositif ROMÉO (anciennement MARIUS) de la Région.

Mode de financement	1er A	2ème A.	3ème A.	4ème A.	Total	%
Apprentissage	0	2	3	11	16	6,7
Formation professionnelle	0	0	2	0	2	0,8
Bourses régionales	17	9	21	22	69	28,8
Pôle Emploi	2	3	2	11	18	7,5
Roméo	0	0	0	1	1	0,4
Personnel	37	44	31	22	134	55,8
TOTAL	56	58	59	67	240	100,0



16 étudiants étaient sous contrat d'apprentissage

2 étudiants étaient en formation professionnelle du CHU de Poitiers

c. Résultats des étudiants en juillet 2023

- Passage en année supérieure

L2 - 1^{ère} année : 56 étudiants sont admis en 2^e année, 1 étudiante a interrompu sa scolarité en cours d'année et prolonge par une césure en 2023-24, 5 redoublent

L3 - 2^e année : 46 étudiants sont admis en 3^e année, 1 étudiante interrompt sa scolarité ; 11 redoublent.

M1 - 3^e année : 59 étudiants sont admis en 4^o année

M2 - 4^e année : 64 étudiants sont diplômés et 3 redoublent

Année d'étude	Effectif 2022-2023	Validation totale des ECTS En juillet 23	Redoublement En juillet 23	Interruption scolarité dans l'année 2022-2023
1er A	56	53	4	1
2 ^e me A.	57	46	11	1
3 ^e me A.	62	62	0	0
4 ^e me A	67	64	3	0
TOTAL	242	225	18	2

- **Diplomation :**

Une session exceptionnelle a été organisée en février 2023 avec 5 admis sur 5 présentés.

A la session ordinaire de juin 2023, 59 étudiants sont admis sur 59 présentables

Au total : parmi les 67 étudiants de 2022-2023, **64 sont diplômés (soit 95 % de reçus)**

- **Employabilité :**

Une enquête par questionnaire réalisée auprès des diplômés de 2022 confirme la facilité d'emploi après le diplôme (taux de réponse de 67 %).

Cette facilité d'emploi et de possibilité de mobilité géographique est connue mais on constate que la grande majorité des diplômés travaille en remplacement puis s'installe dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Extrait des résultats du questionnaire :

- Emploi : Quel est votre exercice professionnel actuel ?

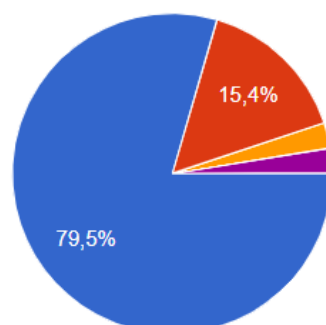
39 réponses



- Je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e)
- Je travaille dans un métier différent de celui pour lequel j'ai été diplômé(e) à l'..
- Je suis à la recherche d'un emploi en rapport avec ma formation validée à l'..
- Je suis à la recherche d'un emploi différent de ma formation validée à l'..
- Je ne travaille pas car je poursuis mes..
- Je ne souhaite pas travailler actuellem..

- Si la réponse est « je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e) » : choisissez la proposition qui correspond à votre situation

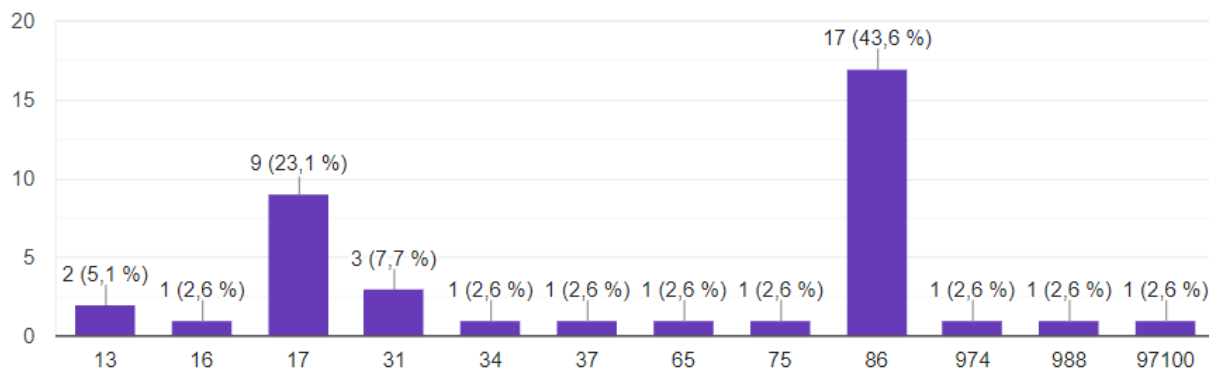
39 réponses



- Je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e) dans le poste et le lieu souhaités
- Je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e) seulement dans le lieu souhaité
- Je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e) seulement dans le lieu souhaité
- Je travaille dans le métier pour lequel j'ai été diplômé(e) ni dans le poste, ni dans le lieu souhaité
- Remplacement comme souhaité

- Département d'emploi, de recherche d'emploi ou de poursuite d'études (noter le numéro du département)

39 réponses



Le conseil régional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Nouvelle-Aquitaine a effectué une enquête auprès des étudiants de dernière année (avec un taux de réponse de 25 %). Les résultats confirment tout à fait les nôtres. Plus de 80% des étudiants qui ont répondu sont originaires du département ou d'un département voisin de l'IFMK.

Plus de 85% des étudiants qui ont répondu vont exercer dans le département ou un département voisin de l'IFMK dont 80 % vers le secteur libéral.

- **À la rentrée de septembre 2023**, la composition des promotions a été la suivante :

Promotion 2023/2027 : 63 étudiants répartis comme suit

- 59 issus d'une année de sélection universitaire
- 4 étudiants redoublants

Promotion 2022/2026 : 62 étudiants répartis comme suit

- 51 étudiants issus de la 1^o année validée
- 11 étudiants redoublants

Promotion 2021/2025 : 46 étudiants issus de la 2^o année validée

Promotion 2020/2024 : 62 étudiants répartis comme suit

- 59 étudiants issus de la 3^o année validée
- 3 étudiants redoublants

La progression du nombre d'étudiants accueillis à l'IFMK a été importante pendant plusieurs années et se stabilise sans possibilité d'augmentation avec les moyens actuels.

Elle a accompagné les besoins croissants en Nouvelle-Aquitaine qui est dans la moyenne des densités de MK par habitant et surtout participé à lutter contre le manque en Vienne (82.3), Charente (67.9), et Deux-Sèvres (74.4) qui sont en dessous de cette moyenne (source : Démographie des kinésithérapeutes 2022, observatoire de la démographie du Conseil national de l'Ordre des Masseurs kinésithérapeutes).

Évolution des effectifs étudiants IFMK								
Étudiants par année	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023
L2 (1° année)	51	60	60	66	66	63	63	56
L3 (2° Année)	51	51	60	62	62	64	64	57
M1 (3° Année)	35	51	51	57	58	61	62	62
M2 (4° Année)	0	0	0	43	57	60	60	67
Total	137	162	171	228	243	248	247	242

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET GESTION

a. Effectif

- Les effectifs en 2022-2023

ÉQUIPE	RESSOURCES HUMAINES 2022-23	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
Équipe de direction	1 Directeur des soins (IFA, IFAS, IFSI, IFMEM, IFE, IADE, IFCS)	
	1 Responsable de la coordination pédagogique	1
Équipes de formateurs	3 cadres de santé formateurs 1 formateur	4
Équipe administrative	2 secrétaires	2
Équipe logistique	Mutualisée au sein de l'IRFPS	

- **Evolution des effectifs depuis 2012-2013**

Année	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Effectif étudiants	102	117	136	139	164	167	228	243	248	247	242
ETP formateurs	4	4	4	4	5	4,9	4,4	4,4	4	5	4
ETP vacataires	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,7	1,3	1,3	1,3
Taux d'encadrement pédagogique (1 formateur pour X étudiants)	26	29	34	35	33	34	52	55	62	49	61
Taux d'encadrement pédagogique vacataires inclus	23	27	32	32	30	31	48	48	47	39	47

- **Les mouvements de personnel au sein de l'équipe :**

Arrivée d'une formatrice à temps en fin d'année scolaire (période des examens)
 Au regard de l'effectif des étudiants, le ratio formateur permanent/étudiants pour l'année 2022-2023 a été de 1 formateur/trice pour 61 étudiants.

Le ratio observé à l'échelle nationale est d'environ 1/30 (le souhait de la Région Nouvelle-Aquitaine est d'environ 1 formateur pour 20 étudiants pour les formations paramédicales).

À cet effectif, il faut ajouter environ 1.4 ETP d'intervenants extérieurs (177 intervenants) : composés de médecins, psychologues, masseurs-kinésithérapeutes, cadres de santé, enseignants universitaires et patients.

En incluant les vacataires, le ratio d'étudiants par formateur est resté supérieur à la moyenne à 1 pour 44 étudiants durant la majorité de l'année scolaire.

En fin d'année scolaire et pour la rentrée 2023, le recrutement d'une formatrice permet d'abaisser un peu ce ratio à 1 formateur/formatrice permanent pour 47 étudiants pour la rentrée 2023.

b. Interventions réalisées

La répartition des enseignements se fait conformément au programme de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute et de son

annexe parue au bulletin officiel « Santé – Protection sociale – Solidarité » n° 2015/8 du 15 septembre 2015.

c. Activités pédagogiques et de recherche

L'équipe pédagogique développe le programme de formation et s'adapte aux évolutions de la profession. En 2022-23, l'équipe a poursuivi des projets de santé publique en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en 2^e année et avec le Rectorat de Poitiers en 4^e année, en plus des actions du Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES).

L'équipe pédagogique expérimente chaque année de nouvelles approches pédagogiques de manière à s'adapter au mieux aux effectifs, particulièrement dans le cadre de la formation pratique enseignée à l'institut. La location de nouveaux locaux sur le site du Pré-Médard a permis de retrouver des conditions d'apprentissage pratique conforme avec l'exercice rencontré par la suite dans les différents lieux d'exercice professionnel.

Les échanges avec les tuteurs de stage sont réguliers, soit de manière informelle, soit organisée au travers de réunions d'échanges à l'IFMK. Une réunion a eu lieu avec les partenaires de stage libéraux et structures en juin 2023.

La mise en place d'une évaluation contextualisée est permanente de manière à inciter les étudiants à l'analyse réflexive, que ce soit en stage ou à l'Institut.

L'alternance Institut /stage est exploitée avant, pendant et surtout au retour du stage. Elle permet des analyses et retours d'expérience autant sur la pratique que les vécus.

Le recrutement de formateurs supplémentaires est indispensable pour développer davantage les temps de pédagogie réflexive proposés aux étudiants, travailler en groupes plus restreints (actuellement les groupes de TP sont d'une vingtaine d'étudiants).

L'IFMK poursuit ses partenariats avec :

- Le SUAPS de la faculté des Sciences du Sport pour utiliser la pratique du sport et le geste sportif comme support d'analyse du mouvement.

- Le Rectorat de Poitiers selon des modalités mises en place en 2018, actualisées chaque année.
- La M.S.A. selon des modalités conventionnées chaque année.

Quelques enseignements universitaires dispensés en 1^o année ont été mutualisés avec les étudiants de l'IFMK d'Angoulême (qui est une antenne de l'IFMK de Limoges). Ils ont été dispensés en présentiel à Poitiers sur le site de la faculté de Médecine et en distanciel à Angoulême et parfois intégralement en distanciel. L'IRFPS ne dispose pas des moyens techniques pour proposer ces cours en hybride.

D'autres interventions ont été mutualisées avec l'Institut de Formation en Ergothérapie (Anthropologie, Sociologie, Éthique, Projet de Santé publique, Ergonomie), l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie médicale (Sociologie, Anthropologie) et l'École des sages-femmes (rééducation vésico-sphinctérienne).

L'expérience des étudiants en stage, permettant d'alimenter l'Unité d'Intégration à partir de données vécues sur le terrain, est maintenue selon des modalités adaptées à la pédagogie réflexive demandée :

- Travail sur une expérience clinique vécue en stage,
- Diagnostic et Démarche en Masso-Kinésithérapie
- ARSC : Analyse Réflexive de Situation Clinique.

Après chaque stage, l'étudiant suit :

- Un entretien individuel, assuré par un formateur, au cours duquel, l'étudiant présente l'évaluation de ses compétences et une analyse de son portfolio : outil de base de la formation en alternance. L'étudiant met en évidence sa progression et définit des axes d'amélioration.
- Un atelier collectif animé par une cadre de santé psychologue, au cours duquel les étudiants répartis en sous-groupes échangent au sujet de leur vécu de stage et éventuellement questionnements.

En 2022-2023, l'équipe pédagogique a démontré son dynamisme pédagogique avec 4 actions pédagogiques innovantes de plus que l'année précédente (12 au total).

En 3^e année, l'accent est mis sur l'élaboration du mémoire dont l'initiation a eu lieu en deuxième année (détermination du thème de la question de recherche, recherches bibliographiques, choix du directeur de mémoire, définition de la problématique des hypothèses puis de l'expérimentation).

La présentation et la communication d'un guide définissent aux étudiants les attendus rédactionnels et de mise en forme du mémoire.

Des ateliers collectifs de mémoire sont proposés deux fois dans l'année aux étudiants en groupe et encadrés par un binôme formateur et enseignant universitaire. Ainsi, un soutien méthodologique est assuré.

d. Organisation des stages

Les modalités de l'alternance Institut/stage sont définies par le texte de référence des études et les rôles de chacun sont précisés.

Les terrains de stage sont agréés par le Directeur de l'Institut sur la base d'un projet d'accueil des étudiants en stage.

Dans la mesure du possible, les règles suivantes s'appliquent :

- Alternance de stage en structure collective et libérale de la façon suivante : 2/3 des stages en structure collective et 1/3 en structure libérale (du S1 au S6).
- Choix par l'étudiant de son stage de 4^e année dit « de clinicat », lié à son projet de mémoire et/ou projet professionnel
- Cette modalité a été précisée en début d'année 2022.

Des procédures ont été établies pour mieux contrôler la réalisation des conventions dans des délais réduits, en respectant les contraintes réglementaires de stages obligatoires dans 3 champs d'exercices de la Masso-Kinésithérapie : musculo-squelettique ; neuromusculaire ; respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.

Des réunions pédagogiques et administratives ont été mises en place pour optimiser les pratiques et actualiser les supports.

L'IFMK agrée chaque année de nouveaux terrains de stage en Région et hors Région pour offrir une offre variée en termes pédagogique et territoriale.

Des difficultés se sont confirmées cette année en relation avec des problèmes d'effectifs d'encadrement rencontrés par certains établissements, la réticence de certains étudiants

à se loger sur place : les établissements et les cabinets privés ne proposant que rarement des solutions d'hébergement.

On note également une concurrence accrue liée à l'augmentation nationale et régionale du nombre d'étudiants (+ 133 au niveau national).

e. La formation par apprentissage

Cette possibilité est offerte aux étudiants depuis 2012 à l'IFMK de Poitiers. En 2022-2023, il y avait 16 apprentis (en 2^e, 3^e et 4^e année) au sein de l'IFMK.

L'information auprès des établissements de la Région susceptibles de proposer de tels contrats, s'est poursuivie en partenariat avec le CFA des métiers de la santé de Niort et un nouvel acteur se positionne pour l'année scolaire 2023-2024 (le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine).

f. Participation des étudiants à des manifestations

Les étudiants, soit directement soit par l'intermédiaire de leur association (EKIP), participent tout au long de l'année à des manifestations caritatives ou sportives sur demandes des organisateurs. En ce qui concerne les manifestations sportives, la Direction de l'institut autorise leur participation sans exercice illégal de la profession et à condition qu'un encadrement par des professionnels, médecins et kinésithérapeutes soit prévu et que les modalités d'accueil soient décentes. Ces activités sont effectuées par les étudiants volontaires sur le mode du bénévolat.

Quelques étudiants participent activement aux travaux de la FNEK (Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie) très investie dans l'évolution de la formation et de la profession.

Ils participent aussi, à la demande de la Direction, aux actions de communication à destination des lycéens qui souhaitent s'engager dans la formation de masseur-kinésithérapeute (Salon de l'étudiant, forums, journées portes ouvertes de l'Université...).

Enfin, certains participent activement aux activités sportives de loisir et de compétition proposées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

g. Formation continue

Actions de formation continue suivies par l'équipe pédagogique et administrative :

Thèmes	Personnel concerné	Nombre d'heures par agent
Éducation thérapeutique du patient	Une formatrice Le responsable pédagogique	40
Apprentissage et formation aidée par les sciences cognitives	Un formateur	16
Prévention des violences sexistes et sexuelles (MIPROF)	Le responsable pédagogique 2 formateurs Une Secrétaire	3
AFGSU niveau 1	Une secrétaire	14h

Dans le cadre des activités du Syndicat National des IFMK, le Responsable de la Coordination Pédagogique a participé aux deux Assemblées générales.

h. Locaux et équipements

L'IFMK partage les locaux de l'IRFPS avec l'ensemble des instituts de formation et écoles du CHU de Poitiers.

- Les salles de cours théoriques sont mutualisées avec tous instituts et écoles.
- Les salles de travaux pratiques sont réservées à l'IFMK. Étant sous-dimensionnées et dépourvues de vestiaires, ces salles de pratiques simulées ont été délocalisées en octobre 2022 sur le site du Pré-Médard.



Ces locaux comprennent :

- 3 salles de travaux pratiques de 120 m² chacune,
- 2 vestiaires,
- 2 bureaux,
- 1 salle de pause,
- Des sanitaires, un espace de rangement ainsi qu'un local technique.

Des travaux ont été effectués de façon à aménager l'espace en tenant compte de nos besoins. Les salles de simulation ont été aménagées et équipées comme les plateaux techniques de rééducation.



Vue des salles de TP du « Pré-Médard »

i. Démarche qualité

Les réunions pédagogiques sont l'occasion d'évaluer et d'ajuster régulièrement les enseignements et la formation pratique proposés aux étudiants. Elles permettent aussi de réviser l'organisation du travail des personnels de l'institut et d'élaborer des projets pédagogiques dans un souci d'amélioration continue de la qualité.

Toutes les Instances réglementaires prévues se sont déroulées, donnant lieu à une expression de toutes les parties prenantes.

Au regard des stages, les étudiants renseignent une fiche « Perception du terrain de stage par l'apprenant » pour chaque stage effectué. Cette fiche d'évaluation a été réalisée à la demande des terrains de stage en collaboration avec les 8 instituts et écoles de l'IRFPS.

Une fiche a été remplie par les étudiants à l'issue de leurs stages, soit 455 fiches analysées.

Les résultats sont :

- Les conditions d'accueil : 8.4 / 9
- Les conditions d'intégration : 5.8 / 6
- Les conditions de travail, de santé au travail et de sécurité : 5.8 / 6
- La formation reçue pendant le stage : 8.3 / 9
- La gestion du temps de stage : 2.8 / 3
- Les conditions d'évaluation : 5.3 / 6
- Appréciation globale sur le stage : 2.8 / 3

Moyenne annuelle pour l'ensemble des stages : 18.73 / 20

Les résultats individuels sont transmis annuellement aux lieux de stage après le traitement des données.

Le CHU de Poitiers a reçu la certification QUALIOPi pour les actions de formation en décembre 2020 audit de suivi a eu lieu en septembre 2023, avec la poursuite de la certification sans réserve ni remarque audit de suivi a eu lieu en septembre 2023, avec la poursuite de la certification sans réserve ni recommandation pour l'ensemble des actions de formation réalisées au sein des instituts, du CESU et de la formation continue.

Le responsable de la coordination pédagogique de l'IFMK est animateur du groupe « Qualité » des Instituts de Formation paramédicaux.

j. Coordination Générale des Instituts de Formation

Le directeur, les formateurs et les personnels administratifs participent aux travaux et manifestations mises en place dans le cadre de la coordination des instituts de formation.

- Groupe Démarche Qualité
- Groupe Communication
- Groupe Numérique en Santé
- Groupe Simulation en santé

3. PERSPECTIVES

La rentrée 2022-2023 a été marquée par la réforme des admissions via la Licence Accès Santé. Le déficit inédit d'admission comparable aux autres IFMK recrutant uniquement par LAS et non PAS-LAS est à surveiller, même si l'IFMK a pu compenser ce déficit à la rentrée 2023. Les profils variés d'origines des étudiants (14 licences possibles) est une source de diversité intéressante, mais aussi source de difficultés pour les parcours les moins scientifiques.

Ces éléments ont été pris en compte par l'équipe pédagogique. Pour la rentrée 2023, le recrutement issu de la LAS est majoritairement scientifique (moins diversifié que l'an dernier).

Les modalités d'enseignement, d'évaluation et l'adaptation du parcours de stage prenant en compte les problématiques de territoire et d'implantation des IFMK sont des dossiers essentiels à poursuivre.

Par ailleurs, le recrutement de formateurs reste d'actualité pour pourvoir le poste immédiatement vacant. Au regard de la composition de l'équipe, la gestion prévisionnelle des métiers et compétences souligne l'urgence de l'intégration de nouveaux formateurs. De plus, il faut poursuivre rapidement l'acquisition du niveau master des formateurs

dépourvus du diplôme de cadre de santé qui représentent la majeure partie des postulants.

Le conventionnement de l'IFMK avec l'Université, effectif depuis septembre 2021, permet aux étudiants d'accéder à certains services universitaires (Bibliothèque, Espace Numérique de Travail, SUAPS). Il est souhaitable que cet accès soit étendu à la médecine universitaire. De même, un accès aux contenus et planifications de cours, à la Bibliothèque Numérique et à l'Espace Numérique de Travail de l'Université pour les formateurs responsables d'année faciliterait la programmation de cours communs avec la Faculté de Médecine.

L'IFMK est associé au processus d'intégration des formations paramédicales au sein du nouveau Campus Santé. Ce projet ambitieux -largement financé par la Région Nouvelle Aquitaine- est en cours de construction et va mobiliser les intelligences collectives de tous les acteurs.